

Résumé de l'adresse de la société populaire de Rodez (Aveyron),  
lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Résumé de l'adresse de la société populaire de Rodez (Aveyron), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794).  
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au  
8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 510-511;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21678\\_t1\\_0510\\_0000\\_16](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21678_t1_0510_0000_16)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

## 15

**Les citoyens de la commune de Gournay, département de la Seine-Inférieure, écrivent que le représentant du peuple Sautereau a exercé au milieu d'eux des actes de justice et d'humanité et qu'il emporte leur reconnaissance et leurs regrets.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (88).**

*[Les citoyens de la commune de Gournay, réunis dans le lieu des séances de la société populaire, à la Convention nationale, le 1<sup>er</sup> brumaire an III] (89)*

Liberté, Égalité.

Le juste et bienfaisant Sauterault vient de séjourner au milieu de nous; ses actes non interrompus de justice et d'humanité, ont a jamais gravé son image dans nos coeurs, il emporte avec lui nos regrets. Pussions nous avoir mérité quelques droits à son estime et à son affection!

C'est dans votre sein qu'il a puisé les grands principes qui dirigent sa conduite, vous l'avez délégué pour faire le bien et en l'envoyant vers nous, vous connaissiez les belles qualités de son âme; mais parmi vous, en est il aucun qui ne travaille nuit et jour au bonheur public, en est il un seul qui ne veuille fonder les bases de la République et de la liberté sur la bienfaisance de l'impartiale équité! c'est donc vous que nous cherissons en lui: aussi le peuple de Gournay qui ne forme qu'une seule famille ne veut-il avoir que vous pour ses pères.

*Suivent 107 signatures.*

## 16

**Les membres de la société populaire de Réunion-sur-Ouanne [ci-devant Château-Renard, Loiret] et autres citoyens de cette commune, félicitent la Convention sur son Adresse au peuple français et sur la loi qu'elle a rendue concernant les sociétés populaires; ils disent que cette loi a banni la terreur et rétabli l'ordre et la tranquillité dans leur commune; ils demandent la destitution de leur maire, de l'agent national près leur commune, du juge-de-peace et de son greffier; ils promettent de rester toujours attachés à la Convention, comme le seul et unique centre.**

**Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de Législation (90).**

(88) P.-V., XLIX, 33.

(89) C 325, pl. 1412, p. 7.

(90) P.-V., XLIX, 33.

Les citoyens de la commune et la société populaire de Réunion-sur-Ouanne, département des Bouches-du-Rhône [sic], applaudissent à l'Adresse de la Convention au peuple français et à son décret relatif aux sociétés populaires. Cette société dit qu'elle sent la bienfaisance de ce décret, plus particulièrement qu'aucune autre, parce qu'une faction tyrannique, sanguinaire et désorganisatrice, s'étoit élevée dans son sein. Rendue à sa liberté et à l'exercice de ses droits, son premier soin a été d'en faire justice et d'en purger son enceinte. Les chefs de cette faction sont encore fonctionnaires publics, le peuple demande à grands cris leur destitution. Il voudroit, ajoute cette société, il voudroit enfin des magistrats qui aient sa confiance et qu'il puisse respecter (91).

## 17

**Les citoyens de Poitiers [Vienne] applaudissent au décret qui rappelle les sociétés populaires au véritable but de leur institution et qui anéantit les intrigans.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (92).**

*[Les citoyens de Poitiers à la Convention nationale, le 7 brumaire an III] (93)*

Citoyens Représentans

Nous avons reçu avec les plus vifs témoignages de satisfactions, le décret par lequel vous rappelez les sociétés populaires au but véritable de leur institution, en empêchant une minorité d'intrigans d'émettre son voeu, à la place de celui de la majorité des bons citoyens, vous avés arraché le manteau du patriotisme à l'aristocratie qui si longtemps s'en est parée pour assassiner le patriotisme même.

Des malveillans diront que vous avez voulu porter atteinte aux sociétés populaires, car la calomnie est le seul moyen qui leur reste pour faire parler d'eux; mais les bons citoyens fermant l'oreille aux viles insinuations des méchants, les laisseront derriere eux se débattre dans la fange et marcheront avec vous au temple du bonheur.

Les citoyens de Poitiers.

*Suivent 59 signatures.*

## 18

**La société populaire de Rodez [Aveyron] se réjouit de la chute des Catilina et des Cromwell; elle jure de rester unie à la**

(91) Bull., 18 brum.

(92) P.-V., XLIX, 33.

(93) C 325, pl. 1412, p. 11. M. U., XLV, 314. Bull., 18 brum.

**Convention; elle l'invite à l'union et à bannir les dénonciations vagues, comme indignes du grand peuple qu'elle représente.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (94).**

[*La société populaire de Rodez à la Convention nationale, le 18 fructidor an II*] (95)

Représentants,

Vous avez abbatu les Catilina, les Cromvels, vous avez sauvé la patrie et des aristocrates, des intriguants, des modérés croient que c'est pour eux que s'est opérée une révolution aussi salutaire ils cherchent à ressusciter le fédéralisme à semer la division parmi les patriotes. Ils n'y reussiront pas, nous avons juré de rester unis à la Convention et nous tiendrons nôtre serment.

Nous avons rejeté la pétition de la section du Muséum il faut à des coeurs endurcis un gouvernement qui puisse faire sentir sa force nerveuse aux ennemis de l'extérieur, atteindre et anéantir ceux de l'intérieur. Maintenez le, vous l'avez déjà fait, vous avez secondé notre voeu et acquis de nouveaux droits à notre reconnaissance.

Sages Représentants, que les droits de l'homme soient toujours au sein de la Convention que la foudre les environne et vous dirigés ses coups contre les ambitieux qui oseroient tenter de les détruire et contre les reptiles qui oseroient en ruiner les fondements.

Bannisses de votre sein ces dénonciations vagues et incohérentes, indignes du grand peuple que vous représentés que le machiavélisme reste dans la tombe du tyran qui ne l'avoit protégé que pour favoriser sa domination.

L'union regne parmi les Représentants, l'union regne parmi les français. Tyrans osés encore attenter à nôtre liberté. Egoistes, modérés, aristocrates, osés favoriser leur projets; la massue d'un peuple qui a juré de vivre libre ou mourir est levée sur vos têtes, elle vous écrasera.

Vive la République, une et indivisible. Vive la Convention.

*Suivent 3 signatures.*

## 19

**Les citoyens de la société populaire et des tribunes du Havre-Marat [Seine-Inférieure] offrent à la patrie cinq cavaliers républicains; ils disent qu'une poignée de bas valets du despotisme, affublés du manteau tricolor, ont cherché à déchirer leur réputation; pour repousser avantageusement la calomnie, ils rendent compte de**

**leur conduite aux différentes époques de la révolution.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (96).**

[*Les citoyens de la société populaire et des tribunes du Havre-Marat à la Convention nationale, le 4 brumaire an III*] (97)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la Mort.

Législateurs,

Toujours brûlans des principes sacrés de la liberté et de l'égalité, nous offrons à la patrie cinq cavaliers républicains, qui animés du désir de combattre les tyrans coalisés contr'elle, ont juré de maintenir de tout leur pouvoir l'unité et l'indivisibilité et la République démocratique.

Trop longtems la calomnie versa sur notre commune des poisons les plus amers; une poignée de bas valets du despotisme, affublés du manteau tricolor, déchirèrent sa réputation et surprirent votre religion.

Nous devons à la République, nous nous devons à nous mêmes de vous dire la vérité et ce que nous sommes.

Il en coute à la modestie républicaine de vous tracer ce tableau depuis la révolution, mais les circonstances nous en font un devoir.

Le 15 juillet 1789 la prise de la Bastille n'était point connue au Havre, mais l'heure de la Révolution y avait déjà sonné pour ses habitans; ils se portent en foule à l'arsenal! les haches sont levées; en vain les portes résistent, elles sont enfoncées; on s'arme, on se forme en bataillons; on marche à la tour, l'on s'en empare et c'est sur cette forteresse que les havrais jurèrent de faire un rempart de leur corps à la représentation nationale.

Au même instant nous nous emparons de tous les postes et l'air vomit la foudre contre les satellites du despotisme qui voulaient s'introduire dans nos murs.

Paris, cette commune à jamais célèbre dans les fastes de la Révolution, manquait alors de subsistances. Le tyran, par ses manoeuvres odieuses avait résolu de la soumettre par les horreurs de la famine. Nous étions dépositaires d'une immense quantité de farines; nous oublions nos besoins particuliers, ainsi que les dangers qui menacent nos foyers; des convois tant par terre que par mer partent à l'instant et nous nous empressons de les escorter.

Les finances étaient épuisées; il fallait des sacrifices; nous déposons à l'envi nos bijoux; ce don s'élève à la somme de quarante mille livres pour contribuer à remplir ce déficit effrayant qui mettait l'Etat à deux doigts de sa perte.

Le quart du revenu est demandé nous le surpassons; et plus de neuf cens mille livres sont versés dans les coffres de l'Etat.

Au dix aoust, notre garnison était composée aussi de Suisses. Le peuple s'aperçoit que des

(94) P.-V., XLIX, 33.

(95) C 325, pl. 1412, p. 32.

(96) P.-V., XLIX, 33-34.

(97) C 325, pl. 1412, p. 15.